

Séance ordinaire du 8 avril 2013



2013-04
61

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 8 avril 2013 à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy	Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 2 M. Richard Morin	Siège # 5 M. Rosaire Coulombe
Siège # 3 M. Michel Roy	Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mme Huguette Plante.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION :

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

2 - ACTIVITÉS SPÉCIALES :

- Jour de la Terre... 22 avril 2013

2013-04
62

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1 - Ouverture de la session
- 2 - Activités spéciales
- 3 - Adoption de l'ordre du jour
- 4 - Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 - Session régulière du 11 mars 2013
- 5 - Première période de questions
- 6 - Correspondance
 - 6.1 - Bordereau de correspondances

- 7 - Hygiène du milieu-recyclage
 - 7.1 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
 - 7.2 - Préposé à l'Éco-Centre
- 8 - Sécurité publique
 - 8.1 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
 - 8.2 - Réclamation subvention PCPC
 - 8.3 - Entente de prêt de locaux, Commission Scolaire
 - 8.4 - Nomination d'apprentis pompiers
- 9 - Travaux publics-aqueduc-égouts
 - 9.1 - Dépôt des procès-verbaux du comité des travaux publics
 - 9.2 - TECQ2, travaux 2013
 - 9.3 - Planification 2013 des travaux publics
 - 9.4 - Captation des eaux pluviales, terrain succ. Gilbert, 4e rue Est
- 10 - Loisirs-tourisme
 - 10.01 - Rapport prévisionnels d'activités du mois courant
 - 10.02 - Politique de location, Espace découvertes
- 11 - Urbanisme-développement du territoire
 - 11.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
 - 11.02 - Demandes au programme de revitalisation, droits de mutation
 - 11.03 - Avis concernant le projet de règlement 2004-71-21 de la MRC Beauce Sartigan
 - 11.04 - Autorisation des permis de construction
- 12 - Finances-gestion des services
 - 12.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances
 - 12.02 - Comptes du mois de mars 2013 et engagements financiers du mois suivant.
 - 12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de mars 2013
 - 12.04 - Dons et commandites
 - 12.05 - Acceptation de l'offre de financement de Desjardins (1,633,700\$)
 - 12.06 - Refinancement d'un montant de 1,633,700\$
 - 12.07 - Demande de carte de crédit, service des loisirs
 - 12.08 - Date de dépôt du rapport financier 2012
- 13 - Législation
- 14 - Divers
- 15 - Deuxième période de questions
- 16 - Clôture et levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement,

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

2013-04
63

04.01 - SESSION RÉGULIÈRE DU 11 MARS 2013

4.01 - SESSION RÉGULIÈRE DU 11 MARS 2013 :

Copie du procès-verbal de la session régulière du conseil tenue le 11 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 11 mars 2013, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question

06 - CORRESPONDANCE

6 - CORRESPONDANCE :

06.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES

6.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES :

Dépôt du bordereau de correspondances, session d'avril 2013. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Autres documents importants transmis par la direction générale:

- Rapport périodique des activités, Sûreté du Québec

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

7 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE :

07.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHEMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE

7.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHÉMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE :

Madame la mairesse dépose un document préparé par la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud;

- Ce document nous informe que le tonnage de déchets provenant de notre municipalité et acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire pour le mois de mars est de 37,72 T.M./ 4 semaines;
 - L'estimation du tonnage à être acheminé par notre municipalité pour l'an 2013 est de 554 tonnes métriques, soit une moyenne de 46,17 T.M. par mois.

**2013-04
64**

07.02 - PRÉPOSÉ À L'ÉCO-CENTRE

7.02 - PRÉPOSÉ À L'ÉCO-CENTRE

Attendu le départ à la retraite de M. Gilles Nadeau à titre de préposé à l'Éco-Centre;

En conséquence:

Il est proposé par M. Paul Joly d'autoriser la direction générale à procéder à un appel de candidature pour l'opération de l'Éco-Centre. Le conseil souhaite procéder par contrat de sous-traitance plutôt que sur la base des conditions d'emploi actuelles. L'affichage se fera le plus rapidement possible avec prévision du début des opérations pour la fin de semaine du 4 mai 2013.

Il est également unanimement résolu de nommer les conseillers suivant au sein d'un comité d'analyse des candidatures, savoir:

- M. Paul Joly
- Mme Lise Roy
- M. Rosaire Coulombe

Adoptée unanimement

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE :

**2013-04
65**

08.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE

8.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE:

Le directeur général dépose le procès verbal de la réunion du comité incendie tenue, à 19h, le 6 mars 2013.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la réunion du 6 mars dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

2013-04
66

08.02 - RÉCLAMATION SUBVENTION PCPC

8.02 - RÉCLAMATION SUBVENTION PCPC:

Considérant que les municipalités de St-Évariste-de-Forsyth, La Guadeloupe, St-Hilaire-de-Dorset ont déposé une demande au Programme PCPC en date du 27 octobre 2011;

Considérant la confirmation de l'acceptation de notre demande, par Sécurité Publique Canada, en date du 20 juin 2012;

Considérant que la municipalité de la Guadeloupe a été nommée gestionnaire du programme;

Considérant qu'en date d'aujourd'hui tous les travaux pour la réalisation d'un plan intermunicipal de sécurité civile, pour les municipalités de St-Évariste-de-Forsyth, La Guadeloupe, St-Hilaire-de-Dorset, sont terminés et que le dépôt et l'acceptation du plan a été fait en janvier 2013 pour chacune des municipalités participantes;

Considérant que nous devons réclamer à Sécurité Publique Canada le montant de subvention autorisée;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

- Déposer le rapport final du projet : Réalisation d'un plan intermunicipal de sécurité civile au montant de 29 693.26\$, pour les municipalités de St-Évariste-de-Forsyth, La Guadeloupe, St-Hilaire-de-Dorset et de réclamer auprès de Sécurité Publique Canada les sommes accordées dans le cadre du Programme PCPC.
 - Coûts de la demande initiale 29 693.25\$
 - Subvention autorisée de 14 846.62\$ par Sécurité Publique Canada
 - Contribution du promoteur 14 846.63\$

Adoptée unanimement.

2013-04
67

08.03 - ENTENTE DE PRÊT DE LOCAUX, COMMISSION SCOLAIRE

8.03 - ENTENTE PRÊT DE LOCAUX, COMMISSION SCOLAIRE;

Attendu que dans le cadre du plan de sécurité civile la municipalité doit disposer des ressources et locaux nécessaires en cas de sinistre majeur;

Attendu que la Commission Scolaire Beauce Etchemin possède des ressources susceptibles d'aider et de supporter la municipalité en cas de mesure d'urgence ou de sinistre majeur;

Attendu la demande d'entente de prêt de locaux (école Roy et St-Louis) fait auprès de la Commission Scolaire Beauce Etchemin ;

Attendu que la Commission Scolaire Beauce Etchemin, par l'entremise de M. Raymond Gagné, a déposé un document d'entente entre la municipalité La Guadeloupe et l'École Roy et St-Louis;

Attendu que ce document a été déposé aux membres du conseil préalablement à la présente séance afin qu'ils puissent en prendre connaissance;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter l'entente tel que déposée et de désigner Mme Huguette Plante, mairesse, et M. Marc-André Doyle, directeur général, comme signataires de l'entente.

Adoptée unanimement

**2013-04
68**

08.04 - NOMINATION D'APPRENTIS POMPIERS

8.04 - NOMINATION D'APPRENTIS POMPIERS:

Attendu que Monsieur Charles Poulin, suite à son prochain déménagement, quittera le service incendie en tant que pompier volontaire;

Attendu l'intérêt porté par M. Pier-Luc Gosselin et M. Éric Breton pour faire partie du service incendie en tant que pompiers volontaires;

Attendu que le chef pompier souhaite recruter des gens du milieu, intéressés à présenter leur candidature pour devenir pompier volontaire;

Attendu les recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité d'accepter la nomination de M. Pier-Luc Gosselin et de M. Éric Breton comme apprentis pompiers à l'intérieur de l'équipe des pompiers volontaires de La Guadeloupe, St-Évariste et St-Hilaire et ce, pour une période de probation de 6 mois

Adoptée unanimement.

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

9 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUCS - ÉGOUTS :

09.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS

9.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS:

Aucun procès verbal à déposer

**2013-04
69**

09.02 - TECQ2, TRAVAUX 2013

9.02 - TECQ2, TRAVAUX 2013 :

Attendu que le rapport intérimaire des engagements financiers (reddition de compte) démontre des travaux à réaliser pour un montant de 90,000\$, pour l'exercice 2013;

Attendu que ces travaux ont déjà été inscrits à la programmation TECQ2;

Attendu qu'une fois ces travaux terminés, la municipalité aura satisfait aux exigences des priorités 1-2 et 3 et qu'elle pourrait inscrire une demande d'utilisation de fonds en priorité 4;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité:

- de mandater la firme d'ingénieurs conseil Génivar (St-Georges de Beauce) afin d'effectuer l'encadrement technique des travaux de réhabilitation d'un segment d'égout sanitaire entre la 8e rue Ouest et le Ruisseau de la Station
 - Plus particulièrement évaluer la possibilité technique et l'avantage coût/ bénéfice d'utiliser une technologie de membrane interne en lieu et place à l'excavation / remplacement de tuyaux.
- de mandater la firme d'ingénieurs conseil Génivar (St-Georges de Beauce) afin de déposer une demande de modification de la programmation actuelle afin de pouvoir y intégrer des activités de priorités 4 utilisant le résidu de l'enveloppe TECQ2.
- d'adopter l'offre de services de Génivar inc., relative à la présente résolution, et annexée à celle-ci pour en faire partie intégrante.

Adoptée unanimement.

09.03 - PLANIFICATION 2013 DES TRAVAUX PUBLICS

9.03 PLANIFICATION DES TRAVAUX PUBLICS (2013)

Dépôt, par le directeur des travaux publics, de la planification des travaux en régie et de la surveillance des travaux sur règlement d'emprunt ou sur subvention. À noter que les travaux TECQ2, programmés pour l'exercice 2013, ne sont pas inclus.

09.04 - CAPTATION DES EAUX PLUVIALES, TERRAIN SUCC. GILBERT, 4E RUE EST

9.04 - CAPTATION DES EAUX PLUVIALES, SUCC. GILBERT, 4E RUE EST

Dépôt du rapport de Génivar concernant la captation des eaux pluviales pour le projet de développement domiciliaire de la succession Noel Gilbert (Raymond Gilbert), situé sur la 4e rue Est.

En des mots simples, la captation pluviale de la 4e rue Est ne serait probablement pas suffisante pour drainer les eaux pluviales en provenance des Industries de Ciment et les eaux de surface du développement. Une démarche auprès du Ministère des Transports s'avère nécessaire.

Copie de l'avis a été expédiée à M. Raymond Gilbert.

10 - LOISIRS-TOURISME

10 - LOISIRS - TOURISME :

10.01 - RAPPORT PRÉVISIONNELS D'ACTIVITÉS DU MOIS COURANT

10.01 - RAPPORT PRÉVISIONNEL D'ACTIVITÉS DU MOIS COURANT :

Le directeur général dépose un rapport prévisionnel d'activités du mois d'avril, préparé par la directrice en loisirs.

10.02 - POLITIQUE DE LOCATION, ESPACE DÉCOUVERTES

10.02 - POLITIQUE DE LOCATION, ESPACE DÉCOUVERTES :

Attendu que l'équipement acheté dans le cadre du projet Espace découvertes a pour but de donner accès aux adolescents à de l'équipement informatique (Ipad, ordinateurs, caméra, appareil photo);

Attendu que cet équipement pourra être nécessaire, à la clientèle visée par le projet, dans le cadre de travaux scolaires et que l'équipement devra probablement être utilisé à l'extérieur du local situé au Centre Culturel;

En conséquence,

Il est proposé par M. Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité d'adopter la "politique de location d'équipement" du projet Espace découvertes, déposé par le service des loisirs et joint à la présente sous la quote 10.02.

Adoptée unanimement.

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE 11 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE :

**2013-04
71**

11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME

11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME:

Le directeur général dépose le procès verbal de la réunion du comité d'urbanisme tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la réunion suivante du comité d'urbanisme et des recommandations qu'il contient:

- Réunion du 5 février 2013

Adoptée unanimement.

**2013-04
72**

11.02 - DEMANDES AU PROGRAMME DE REVITALISATION, DROITS DE MUTATION

11.02 - DEMANDES AU PROGRAMME DE REVITALISATION, DROITS DE MUTATION :

Demande de cinq (5) demandes de remboursement de droits de mutation conformément au programme de revitalisation 2010.

1. M. Philippe Roy pour l'acquisition d'une résidence construite en 1920. Les droits de mutation s'élèvent à 415\$
2. Mme Audrey Talbot pour l'acquisition d'une résidence construite en 1945. Les droits de mutation s'élèvent à 440\$
3. M. Maurice Dubord pour l'acquisition d'une résidence construite en 1917. Les droits de mutation s'élèvent à 485\$
4. M. Noël Huard pour l'acquisition d'une résidence construite en 1930. Les droits de mutation s'élèvent à 365\$
5. Mme Annie Leclerc pour l'acquisition d'une résidence construite en 1880. Les droits de mutation s'élèvent à 900\$

Attendu que le programme de revitalisation prévoit le remboursement des droits de mutation lors de l'acquisition d'une résidence dont l'année de construction inscrit au rôle est avant 1970;

Attendu que les demandes répondent aux exigences du programme de revitalisation;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'accepter les demandes présentées et d'en effectuer le paiement.

Adoptée unanimement.

**2013-04
73**

11.03 - AVIS CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT 2004-71-21 DE LA MRC BEAUCE SARTIGAN

11.03 - AVIS CONCERNANT LE PROJET REGLEMENT 2004-71-21 DE LA MRC BEAUCE SARTIGAN :

Attendu le projet de règlement 2004-71-21 de la MRC Beauce Sartigan modifiant le règlement 2004-71 relatif au schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'autoriser une dérogation en zone inondable sur le territoire de la ville de St-Georges;

Attendu que ce projet de règlement permettra d'autoriser la construction d'un mur d'appui et d'un belvédère sur le lot 3 128 907 et d'une descente à bateaux sur le lot 2 995 126, sur la rive Est de la rivière Chaudière sur le territoire de la ville de Saint-Georges, dans la zone inondable de grand courant (0-20 ans);

Attendu que ce projet de règlement à été déposé aux membres du conseil préalablement à la présente séance afin qu'il puisse en prendre connaissance en détails;

Attendu la résolution # 2013-03-057 de la MRC Beauce Sartigan demandant aux municipalités de transmettre leur avis concernant le projet de règlement 2004-71-21;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'aviser la MRC Beauce Sartigan que la municipalité ne s'oppose pas au projet de règlement 2004-71-21.

Adoptée unanimement.

**2013-04
74**

11.04 - AUTORISATION DES PERMIS DE CONSTRUCTION

11.04 - AUTORISATION DES PERMIS DE CONSTRUCTION :

Attendu le départ à la retraite de Monsieur Clermont Boulanger;

Attendu que la municipalité assume directement le service d'émission de permis;

Attendu que dans le cadre de la *Loi sur les compétences municipales*, les municipalités doivent désigner une personne pour tenter de régler les mécontentes visées par l'article 36;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- d'autoriser M Vincent Jacques, inspecteur municipal, à signer les permis de construction, agrandissement, rénovation etc., émis par la municipalité;
- de désigner M. Vincent Jacques, inspecteur municipal, pour faire respecter le code municipal et le code civile et pour tenter de régler les mécontentes visant l'article 36 sur le territoire municipal:

- construction, réparation ou entretien d'une clôture mitoyenne ou d'un fossé mitoyen;

- travaux de drainage qui engendrent la création, l'aménagement ou l'entretien d'un fossé de drainage.

Adoptée unanimement.

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

12 - FINANCES - GESTION DES SERVICES :

12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES

12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES

Aucun procès verbal à déposer

2013-04
75

12.02 - COMPTES DU MOIS DE MARS 2013 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT.

12.02 - COMPTES DU MOIS DE MARS 2013 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT:

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois de mars 2013, au montant total de 243,600.33 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	111,745.44 \$
• Comptes à payer	81,150.81 \$
• Salaires nets versés	36,564.25 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>14,139.83 \$</u>
• Total	243,600.33 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois d'avril 2013 pour un montant total de 58,150.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS DE MARS 2013

12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS DE MARS 2013 :

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois de mars 2013

12.04 - DONS ET COMMANDITES

12.04 - DONS ET COMMANDITES :

Aucune demande de dons et commandites pour le mois d'avril

**12.05 - ACCEPTATION DE L'OFFRE DE FINANCEMENT DE DESJARDINS
(1,633,700\$)**

**12.05 - ACCEPTATION DE L'OFFRE DE FINANCEMENT DE DESJARDINS
(1,633,700\$):**

Attendu le résultat de la procédure de financement à long terme, de gré à gré, d'un montant de 1,633,700\$ auprès de la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce;

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité du village de La Guadeloupe accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce pour son emprunt du 16 avril 2013 au montant de 1 633 700 \$ par **billet** en vertu des règlements d'emprunt numéros 363-2006, 364-2006 et 376-2007, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

69 800 \$	2.495%	16 avril 2014
71 800 \$	2.495%	16 avril 2015
73 700 \$	2.495%	16 avril 2016
76 000 \$	2.495%	16 avril 2017
1 342 400 \$	2.495%	16 avril 2018

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

QUE demande soit faite au ministre des Finances et de l'Économie, d'approuver les conditions du présent emprunt, telles que mentionnées ci-haut.

Adoptée unanimement.

12.06 - REFINANCEMENT D'UN MONTANT DE 1,633,700\$

12.06 - REFINANCEMENT D'UN MONTANT DE 1,633,700\$:

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité du village de La Guadeloupe souhaite emprunter par billet un montant total de 1 633 700 \$:

Règlement numéro	Pour un montant de \$
363-2006	196,400\$
364-2006	1,231,400\$
376-2007	205,900\$

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 633 700 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 363-2006, 364-2006 et 376-2007 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par Mme la mairesse et M. le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 16 avril 2013;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014.	69 800 \$
2015.	71 800 \$
2016.	73 700 \$
2017.	76 000 \$
2018.	78 000 \$ (à payer en 2018)
2018.	1 264 400 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité du village de La Guadeloupe émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 16 avril 2013), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 363-2006, 364-2006 et 376-2007, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adoptée unanimement.

**2013-04
78**

12.07 - DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT, SERVICE DES LOISIRS

12.07 - DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT, SERVICE DES LOISIRS :

Attendu l'achat régulier d'équipements nécessaires aux loisirs;

Attendu que l'achat de ces équipements se fait habituellement via internet;

Attendu que lors des achats par internet le paiement doit être fait immédiatement;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité de:

- Autoriser la demande d'une carte de crédit Visa Desjardins d'une limite de crédit de 2,000\$ pour le service des loisirs.
- Mandater Mme Christiane Lacroix, directrice des loisirs, administratrice de la carte de crédit

Adoptée unanimement.

**2013-04
79**

12.08 - DATE DE DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2012

12.08 - DATE DE DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2012;

Attendu que, lors d'une séance du conseil tenue avant le 30 avril, le directeur général et secrétaire-trésorier doit déposer le rapport financier du vérificateur externe conformément à l'article 176.1 du code municipal;

Attendu que le rapport financier de l'année se terminant le 31 décembre 2012 ne pourra être terminé en date du 30 avril;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité que soit reportée au plus tard le 30 juin 2013 le dépôt du rapport financier du vérificateur externe.

Adoptée unanimement.

13 - LÉGISLATION

13 - LÉGISLATION :

14 - DIVERS

14- DIVERS :

Marché aux puces, samedi 1er juin 2013.

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question

**2013-04
80**

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION :

Il est proposé par Mme Lise Roy, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 8h40

Huguette Plante, mairesse

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec. trés.